

Bruxelles, le 11 juin 2026
(OR. en)

9847/26
PV CONS 33
COMPET 645
IND 374
MI 553
RECH 249
ESPACE 87
PARLNAT

PROJET DE PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace))
28 et 29 mai 2026

SESSION DU JEUDI 28 MAI 2026



1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 9460/26.

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

2. **Règlement relatif à l'accélération des capacités industrielles: comment tirer le meilleur parti de l'accès au marché unique à travers la préférence européenne et les exigences en matière de faibles émissions de carbone**   9116/1/26 REV 1
Débat d'orientation

Le Conseil a tenu un débat d'orientation.

Activités non législatives

3. **Conclusions intitulées "Bâtir un secteur du tourisme durable et compétitif pour l'avenir"**  9065/26
Approbation

Le Conseil a approuvé les conclusions intitulées "Bâtir un secteur du tourisme durable et compétitif pour l'avenir".

4. **Faire face aux répercussions de la crise au Moyen-Orient sur le secteur du tourisme de l'UE** 8960/26
Échange de vues

5. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives 9494/26

Le Conseil a adopté tous les points "A" dont la liste figure dans le document susmentionné, y compris tous les documents linguistiques COR et REV présentés pour adoption.


Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)


6. **Règlement relatif au cadre juridique du 28^e régime pour les entreprises – "EU INC."**  8598/26
Débat d'orientation

Le Conseil a tenu un débat d'orientation.

Divers

7. a) **Réunion de l'alliance ministérielle pour les industries à forte intensité énergétique: lutter contre les risques de contournement pour renforcer les industries stratégiques européennes**  9631/26
Informations communiquées par la France


Le Conseil a pris note des informations communiquées par la France.

- b) **Incidence du SEQE de l'UE sur les industries à forte intensité énergétique**  9498/2/26 REV 2
Informations communiquées par la Bulgarie, la Grèce, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Bulgarie, la Grèce, la Pologne, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie.

- c) **Révision des lignes directrices sur les concentrations**  9629/26
Informations communiquées par la Commission

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- d) **Entreprises en difficulté au titre du règlement général d'exemption par catégorie**  9630/26
Informations communiquées par les Pays-Bas

Le Conseil a pris note des informations communiquées par les Pays-Bas, soutenus par l'Allemagne, l'Espagne, la Lettonie, le Luxembourg, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie.

- | | | |
|----|--|--|
| e) | Réexamen du règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) –
Clarifier l'application pratique de l'effet incitatif pour améliorer les conditions permettant de renforcer la compétitivité
<i>Informations communiquées par le Portugal</i> | 9038/1/26 REV 1 |
| f) | Communication intitulée "Un corpus réglementaire de l'UE plus simple, plus clair et mieux mis en œuvre"
<i>Informations communiquées par la Commission</i> | 2 8435/26 + ADD 1 et 2 |

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- | | | |
|------|--|---|
| g) | Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) | 1 C |
| i) | Certificats complémentaires de protection (CCP) | |
| | - Règlement concernant le certificat complémentaire de protection unitaire pour les médicaments | 8869/23 + ADD 1 et 2 |
| | - Règlement concernant le certificat complémentaire de protection unitaire pour les produits phytopharmaceutiques | 8851/23 |
| | - Règlement concernant le certificat complémentaire de protection pour les médicaments (refonte) | 8894/23 + ADD 1 à 3 |
| | - Règlement concernant le certificat complémentaire de protection pour les produits phytopharmaceutiques (refonte) | 8887/23 + ADD 1 |
| ii) | Règlement sur l'établissement du Fonds européen pour la compétitivité | 11770/1/25 REV 1 (en) |
| iii) | Règlement modifiant le règlement sur les matières premières critiques | 16460/25 |
| iv) | Règlement concernant une interface publique connectée au système d'information du marché intérieur pour la déclaration de détachement de travailleurs et modifiant le règlement (UE) n° 1024/2012
<i>Informations communiquées par la présidence</i> | 15620/24 |

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- h) **Un an de stratégie pour le marché unique: bilan et prochaines étapes** ☐ 9357/26
Informations communiquées par la Commission

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission.

- i) **Document officieux conjoint sur la nécessité stratégique d'étendre le soutien du service "Your Europe - Conseil" au réseau SOLVIT** ☐ 9230/1/26 REV 1
Informations communiquées par la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Pologne, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède.

- j) **L'Acte européen sur les produits, pierre angulaire du marché unique** ☐ 9568/1/26 REV 1
Informations communiquées par les Pays-Bas, la Finlande, la France, la Pologne, le Portugal et la Suède

Le Conseil a pris note des informations communiquées par les Pays-Bas, la Finlande, la France, la Pologne, le Portugal et la Suède.

- k) **Programme de travail de la prochaine présidence**
Informations communiquées par l'Irlande

RECHERCHE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

8. Paquet "Horizon Europe": programme-cadre pour la recherche et l'innovation 2028-2034 9509/26

a) **Programme-cadre et règles de participation et de diffusion**




b) **Programme spécifique d'exécution d'"Horizon Europe"**



Débat d'orientation

Le Conseil a tenu un débat d'orientation.

Activités non législatives


9. Recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour la diplomatie scientifique  8931/26 + ADD 1
(Base juridique proposée par la Commission: article 292 du TFUE, en liaison avec l'article 182, paragraphe 5)
Adoption
(*)

Le Conseil a adopté la recommandation du Conseil relative à un cadre européen pour la diplomatie scientifique.

ESPACE

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

10. Règlement relatif à la sécurité, à la résilience et à la durabilité des activités spatiales dans l'Union (acte législatif de l'UE sur l'espace)  8861/26
Rapport sur l'état des travaux


Le Conseil a pris note du rapport sur l'état des travaux.

Activités non législatives

11. L'espace au service de la sécurité économique 8867/26
Échange de vues

Divers


Recherche

12. a) **Appel de Nicosie de 2026 en faveur de l'action pour le climat –
Mise en œuvre de l'action pour le climat en Méditerranée orientale et au Proche-Orient: promouvoir la coopération régionale par la science et l'innovation**  9519/26
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- b) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par l'Irlande

Espace¹

- c) **Propositions législatives en cours d'examen (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)** 
- i) **Règlement sur l'établissement du Fonds européen pour la compétitivité (chapitre VII, section 3 "Systèmes spatiaux et mise en œuvre de la politique spatiale")** 11770/1/25 REV 1 (en)
- ii) **Règlement relatif à l'Agence des services spatiaux de l'UE** 7998/26
Informations communiquées par la présidence

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence.

- d) **Sommet international sur l'espace organisé à Paris les 9 et 10 septembre 2026**  9077/26
Informations communiquées par la France

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la France.

¹ En présence du directeur exécutif de l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA).

- e) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par l'Irlande
- f) Programme ERS (*European Resilience from Space* -
Résilience européenne depuis l'espace) de l'ESA²
Informations communiquées par la présidence

9078/26

-
- I** Première lecture
- S** Procédure législative spéciale
- 2** Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
- C** Sur la base d'une proposition de la Commission
- (*) Point sur lequel un vote peut être demandé

² Présentation par le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA).